



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 10 septembre 2013 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Stefan Psenak, André Laframboise, Alain Riel, Maxime Tremblay, Patrice Martin, Mireille Apollon, Denise Laferrière, Nicole Champagne, Denis Tassé, Joseph De Sylva, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe et M^c Suzanne Ouellet, greffier ainsi que Roger Archambault, Jean Audet, Luc Bard, Éric Boutet, André Cadieux, Alain d'Entremont, Michel Déziel, Daniel G. Dompierre, Lynda Gariépy, Marc Gohier, Claude Martine, Martin Potvin et André Turgeon.

Sont absents, messieurs les conseillers-ère Pierre Philion, Luc Angers et Sylvie Goneau.

CP20130910-P1

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ ET PLAN DE DÉPLACEMENTS DURABLES

9 h 30 – Madame Marie-Claude Martel, accompagnée de monsieur Éric Boutet et de madame Renée Roberge, présente le schéma d'aménagement révisé, le plan de déplacements durables de même que les principales modifications suite aux commentaires des citoyens dans le cadre de l'assemblée publique de consultation le 3 juillet 2013, de l'avis gouvernemental et de certains ajustements à l'initiative de la municipalité.

Monsieur le conseiller Maxime Tremblay prend son siège.

RECOMMANDATIONS :

CP-SUDD-2013-009

Adopter le schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Gatineau règlement numéro 2050-2013 et débiter la modification en concordance des règlements d'urbanisme.

CP-SUDD-010

Adopter le plan de déplacements durables de la Ville de Gatineau et le dépôt de son plan d'action.

Les recommandations **CP-SUDD-2013-009** et **CP-SUDD-010** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le schéma d'aménagement révisé sera présenté pour adoption à la séance du conseil municipal du 1^{er} octobre 2013.

Le comité plénier est suspendu à 10 h 50.

Reprise du comité plénier à 11 h 05.

CP20130910-P2

RÉVISION DU PLAN DE CAMIONNAGE DE LA VILLE**Madame la conseillère Mireille Apollon quitte son siège.**

11 h 05 – Monsieur Claude Martine, accompagné de mesdames Renée Roberge et Nadine Lafond de la firme AECOM, présente les recommandations de la firme quant à la révision du plan de camionnage sur l'ensemble du territoire de la ville.

Un certain nombre de tronçons routiers ont été examinés :

- Boulevard Labrosse
- Avenue Gatineau
- Rue Montcalm
- Boulevard du Plateau
- Chemin Klock

RECOMMANDATION**CP-INFRA-2013-020**

Accepter le dépôt de l'étude sur la révision du Plan de camionnage de la Ville de Gatineau préparée par la firme AECOM et mandater le Service des infrastructures à modifier en conséquence le Règlement numéro 301-2006 concernant la circulation des camions et des véhicules-outils sur le territoire de la ville de Gatineau.

La recommandation **CP-INFRA-2013-020** est acceptée à l'unanimité puisqu'il s'agit du dépôt de l'étude.

Les membres du conseil mandatent l'administration pour procéder à une modification au réseau de camionnage sur la rue Montcalm. Conséquemment, le statu quo n'est pas accepté.

De plus, pour l'avenue Gatineau, mandat est donné pour que l'administration examine et recommande au conseil la signalisation privilégiant l'alternative 2-0A-50 et rue Saint-Louis.

Ces mandats seront présentés aux membres du conseil lors du dépôt de l'avis de présentation du projet de règlement numéro 301-2006, le 1^{er} octobre 2013.

Le comité plénier est suspendu à 12 h 10.**Reprise du comité plénier à 13 h 10.**

CP20130910P3

TRANSITION DES COURS ET ATELIERS DU CONSEIL DES ARTS D'AYLMER À LA VILLE DE GATINEAU

13 h 00 – Messieurs Louis Cabral et Jacques Briand présentent la transition de l'offre culturelle (cours et ateliers) du Conseil des arts d'Aylmer vers les activités régulières de la Ville de Gatineau.

Les coûts pour cette transition sont estimés à 60 000 \$.

RECOMMANDATIONS**CP-ACL-2013-22**

D'accepter la gestion de la programmation des cours et ateliers dans le secteur d'Aylmer par l'entremise de la Division de l'animation culturelle de la Ville de Gatineau.

CP-ACL-2013-23

D'autoriser le trésorier à prévoir au budget 2014, un revenu et une dépense de 60 000 \$ au budget 02-72124 du Service des arts, de la culture et des lettres – Division de l'animation culturelle, pour donner suite à ce transfert.

Les recommandations **CP-ACL-2013-22** et **CP-ACL-2013-23** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 18261 sera présenté au comité exécutif du 11 septembre 2013 pour adoption et recommandation au conseil municipal du 17 septembre 2013.

CP20130910P4**REGROUPEMENT D'ACHATS DE CARBURANTS AVEC L'UNION DES MUNICIPALITÉS**

13 h 20 – Madame Lynda Gariépy présente le dossier.

Par la résolution numéro CM-2011-964 en date du 22 novembre 2011, la Ville a confirmé son adhésion au regroupement d'achats mis en place par l'Union des municipalités du Québec et a confié à celui-ci le processus menant à l'adjudication des contrats d'achats regroupés pour l'essence sans éthanol et le diesel non coloré.

Le conseil avait recommandé l'achat d'essence sans éthanol suite à la recommandation R-CCEDD-2011-03-11/08 de la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable (séance du 3 novembre 2011) puisque la production d'éthanol provenait principalement de sources agroalimentaires.

À compter du 22 août 2013, Ultramar (Valero), le fournisseur mandaté par l'Union des municipalités du Québec, a avisé l'Union des municipalités du Québec qu'il n'y aurait plus de distribution d'essence régulière sans éthanol dans la grande région de Montréal et les régions de Laval, de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière et certains clients du Centre-du-Québec.

Deux options s'offrent à la Ville, soit :

- L'approvisionnement en essence régulière avec éthanol ou
- En essence super sans plomb sans éthanol

RECOMMANDATION

Recommandation conjointe des Services des finances, des travaux publics et de l'environnement appuyée par la recommandation de la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable (séance du 5 septembre 2013).

Considérant la non-disponibilité de l'essence régulière sans éthanol, il est recommandé, pour des raisons économiques (153 000 \$ à 170 000 \$ / année) et considérant le comportement de consommation général des citoyens, d'accepter la conversion à l'essence régulière avec éthanol pour les réservoirs actuellement approvisionnés en essence régulière sans éthanol (option 1).

La recommandation est acceptée à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution 18083 sera présenté au comité exécutif du 18 septembre 2013 pour adoption.

CP20130910P5

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES - AJUSTEMENT DE BUDGET – GRÉBER, STATION DE POMPAGE LAROSE, EGOUT PLUVIAL SAINT-JOSEPH

13 h 35 – Monsieur Jean Audet présente trois projets de travaux d'infrastructures (Gréber, poste de pompage Larose et égout pluvial Saint-Joseph) nécessitant de nouvelles approbations budgétaires.

1. Services municipaux – Gréber**RECOMMANDATION****CP-INFRA-2013-021**

- Approuver les ajustements budgétaires afin d'assurer la réalisation des travaux de construction des services municipaux d'aqueduc et d'égout sanitaire;
- Autoriser le trésorier à puiser, à même le pro forma 2013, le montant de 298 000 \$, représentant la majoration du budget à la charge générale;
- Autoriser le Service des infrastructures à présenter à un prochain conseil les projets de résolution suivants :
 - Avis de présentation pour majorer le financement adopté par le règlement numéro 730 « Règlement sous la forme parapluie » au montant de 15 M\$, portant ainsi l'emprunt et la dépense à 15,28 M\$;
 - Avis de présentation pour majorer le financement adopté par le règlement numéro 721 « règlement en TAL » au montant de 675 000 \$, portant ainsi l'emprunt et la dépense à 895 000 \$.

La recommandation numéro **CP-INFRA-2013-021** est acceptée à l'unanimité.

2. Réfection de la conduite d'égout vers le poste de pompage Larose**RECOMMANDATION****CP-INFRA-2013-022**

- Autoriser un budget de 800 000 \$ (net de ristourne de TPS) représentant un ajustement budgétaire selon la révision du coût des travaux de construction;
- Autoriser le trésorier à financer ces travaux à même la taxe dédiée, et ce, de la façon suivante :
 - Report du ponceau Maclaren prévu à la taxe dédiée de 2013 à l'année 2014 – 400 000 \$;
 - Projet du chemin de la Savane – Économie de 400 000 \$ à la taxe dédiée 2013;
 - Diminution du budget de l'aréna Beaudry en 2014 de 400 000 \$.

La recommandation **CP-INFRA-2013-022** est acceptée à l'unanimité.

3. Remplacement de la conduite existante TTOG d'égout pluvial – Boulevard Saint-Joseph**RECOMMANDATION****CP-INFRA-2013-023**

- Autoriser un budget de 1 M\$ (net de ristourne de TPS) afin de défrayer les coûts de remplacement de la conduite existante d'égout pluvial ainsi que les travaux de réfection des trottoirs, de la chaussée et du pavage sur le boulevard Saint-Joseph, entre les rues Jean-Proulx Nord et Jean-Proulx Sud;
- Autoriser le trésorier à financer ces travaux à même le pro forma du PTI 2013.

La recommandation **CP-INFRA-2013-023** est acceptée à l'unanimité.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- CP20130910PD1** Lettre datée du 13 août 2013 de monsieur Jacques Henry, ing., directeur, ministère des Transports du Québec – Programme d'aide gouvernementale aux modes de transport alternatifs à l'automobile – Volet 1 : Transport actif
- CP20130910-PD2** Lettre datée du 8 août 2013 de monsieur Brock Carlton, chef de la direction, Fédération canadienne des municipalités – Caserne 9 LEED argent, secteur de Buckingham

Fin du comité plénier public à 15 h 15.

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier
Service du greffe